AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 25-8-71 204557

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. ~~(56) 92.06.25~~ 86.22.75

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément n° 2 au Bulletin Technique n° 131 d'Août 1971 1971-28

VIGNE

Mildiou

Dans divers vignobles, et selon la protection assurée par les derniers traitements, les récents orages ont provoqué localement l'apparition de nouvelles taches de Mildiou sur les jeunes feuilles et celle, plus grave, de Rot brun sur les grappes, parfois dans des proportions importantes, en particulier en Chalosse, Tursan, et Armagnac.

En conséquence, dans les vignobles actuellement atteints et dans lesquel la véraison débute seulement (Jurançon, cépages tardifs en Armagnac, Chalosse, Tursan, Nord de la Gironde, vignes vigoureuses du Bordelais et de la Dordogne...), il est indispensable d'effectuer dès réception une dernière pulvérisation.

Dans les parcelles indemnes de Mildiou ou dans lesquelles la véraison est terminée, il est inutile d'intervenir.

Black-Rot

La maladie, observée sur grappes au début d'août s'est étendue au cours de la dernière semaine. Cette progression est la conséquence des pluies de la fin juillet.

La véraison n'entrainant pas un arrêt dans l'évolution du Black-Rot, il est à prévoir dans les parcelles mal protégées situées dans les zones infestées une nouvelle extension de la maladie sur grappes, correspondant à une infection due aux pluies du 4 au 7 août. Enfin, les récents orages sont susceptibles d'avoir provoqué d'autres contaminations dont les manifestations apparaitront au cours des premiers jours de septembre.

Il convient donc d'appliquer dès réception, un nouveau traitement dans les vignes présentant des attaques récentes ou dans les parcelles situées en bordure de vignes infestées. Cet avis est particulièrement impératif pour certains hybrides cultivés en Armagnac, Seyve-Villard et Bacco notamment, sur lesquels la maladie parait actuellement assez virulente.

Araignées jaunes (Eotetranychus carpini) et Araignées rouges (Panonychus ulmi)

Dans la plupart des vignobles, les pullulations d'acariens se maintiennent naturellement au-dessous des seuils de nuisibilité (30 à 50 formes mobiles par feuille).

Toutefois, localement, apparaissent les premiers dégâts d'Araignée jaune sur Semillon dans le Bergeracois et d'Araignée rouge sur Merlot ou Cabernet dans

P440 ../..

le Médoc. Dans ces situations particulières, une intervention à l'aide d'un acaricide spécifique peut être envisagée au cours des prochains jours. S'assurer cependant au préalable que les pullulations d'acariens sont suffisantes pour justifier un traitement.

Cicadelle (Empoasca flavescens)

Intervenir lorsque est atteint le seuil de nuisibilité fixé à 1 larve par feuille en moyenne sur un échantillonnage de 200 à 300 feuilles.

Eudémis et Cochylis

Il est trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires
Tordeuse orientale sur arbres fruitiers à pépins

Le vol du carpocapse se termine progressivement. Quelques pontes peuvent encore être déposées jusqu'aux premiers jours de septembre. Toutefois, dans les vergers actuellement indemnes et éloignés de plantations attaquées, le risque d'infestation nouvelle est pratiquement nul. On pourra donc s'abstenir de tout nouveau traitement.

Dans les vergers où la présence de larves dans les fruits a été observée, ou situés à proximité d'arbres attaqués, effectuer une dernière pulvérisation insecticide contre le carpocapse.

Dans les plantations de pommiers et poiriers proches de vergers de pêchers, il est également à craindre des attaques de Tordeuse orientale. Il est donc recommandé dans ce cas d'utiliser un insecticide efficace à la fois contre le Carpocapse et contre la Tordeuse orientale, à la dose conseillée contre cette dernière.

Tordeuse orientale sur pêcher

Poursuivre la protection des variétés tardives en respectant la législation concernant les délais d'emploi des pesticides avant récolte.

Monilia du prunier

Comme chaque année à l'approche de la maturité, le monilia s'étend progressivement et atteint dans de nombreux vergers 3 à 5 % des fruits. La période la plus critique débute, et selon les conditions climatiques, l'extension de la maladie sera faible ou brutale. Quoique l'efficacité des fongicides actuellement conseillés ne soit pas encore parfaite, il est prudent d'effectuer au cours de la semaine, un traitement avec l'un des produits cités dans le dernier bulletin technique.

Bordeaux, le 23 août 1971

L'Ingénieur d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles

J. TOUZEAU

P. le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "Aquitaine" et par délégation,
L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,

C. ROUSSEL

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur Gérant : L. BOUYX